

Eaux & Boissons

Eau potable : la liste des 507 captages menacés est publiée

Le 13 juillet 2011 par Célia Fontaine

La **liste des 507 captages** les plus menacés par les pollutions diffuses, notamment les nitrates et les produits phytosanitaires, a été publiée par le gouvernement le 12 juillet.

Un des grands axes d'action du Grenelle de l'Environnement est la protection de la ressource en eau. Il a donc été décidé dans le cadre de l'article 24 de la loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de renforcer, d'ici à 2012, la protection des aires d'alimentation d'au moins 500 captages d'eau destinées à la consommation humaine, importants ou menacés de dégradation de leur qualité.

En France, la production d'eau potable est assurée par environ 34.000 captages d'eau. La liste qui vient d'être publiée correspond à 844 ouvrages de prélèvement répartis sur toute la France à la suite d'un processus de concertation locale. Elle va permettre de mettre en place des programmes d'actions spécifiques, financés notamment par les agences de l'eau, le ministère de l'Agriculture et les crédits européens.

Les 507 captages ont été identifiés en fonction de l'état de la ressource (pollutions par les nitrates ou les pesticides), de son caractère stratégique (au vu de la population desservie) et selon la nécessité de reconquérir certains captages abandonnés.

«Le dispositif de protection qui sera appliqué sur ces 507 captages est principalement celui des "zones soumises aux contraintes environnementales" (ZSCE), issu de l'article 21 de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006[1]», précise le ministère en charge de l'écologie dans un communiqué. Les ZSCE servent à lutter contre les pollutions diffuses. «Un nouvel outil viendra en complément du dispositif des périmètres de protection mis en place par le ministère de la santé pour lutter contre les pollutions ponctuelles et accidentelles et protéger 65% des captages retenus», poursuit le communiqué.

Les captages identifiés comme prioritaires sont pris en compte dans le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) approuvé fin 2009. Prochaine étape : arrêter pour chaque captage, la zone de protection de l'aire d'alimentation du captage (AAC) [2] sur la base d'un diagnostic territorial des pressions agricoles. Le programme d'action doit être mis en place au plus tard à l'automne 2011, pour permettre la mise en place des mesures agro-environnementales d'ici mai 2012.

A noter que, parallèlement aux actions menées par les agences de l'eau, deux structures ont souhaité s'associer à la protection des aires d'alimentation de captage d'eau potable face aux pollutions diffuses : les Entreprises de l'eau (qui regroupent la quasi-totalité des entreprises privées assurant la gestion des services d'eau et d'assainissement en France) et les chambres d'agriculture (dans le JDLE).

[1] Les détails ont été apportés par le décret du 14 mai 2007.

[2] correspond aux surfaces sur lesquelles l'eau qui s'infiltré ou ruisselle participe à l'alimentation de la ressource en eau dans laquelle se fait le prélèvement, cette ressource étant actuellement utilisée pour l'alimentation en eau potable ou susceptible de l'être dans le futur.

RIBOU (RETENUES DU RIBOU-VERDON SUR LA MOINE)	LB	PAYS DE LA LOIRE	49	RIBOU-(riviere-RETENUES-DU-RIBOU-VERDON-SUR-LA-MOINE)-	CAC DE CHOLET	CHOLET
BARRAGE DES TROIS RIVIERES (RIVIERE SEVRE NANTAISE)	LB	PAYS DE LA LOIRE	49	BARRAGE-DES-TROIS-RIVIERES-(RIVIERE-SEVRE-NANTAISE)	SIAEP DE LA REGION DE CHOLET	LONGERON
LA FONTAINE BOURREAU	LB	PAYS DE LA LOIRE	49	LA-FONTAINE-BOURREAU-	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SAUMUR LOIRE DEVELOPEMENT	MONTREUIL-BELLAY
CLOS BERTIN F1	LB	PAYS DE LA LOIRE	49	CLOS-BERTIN-F1	SIAEP DE BEAUFORT EN VALLEE	BEAUFORT-EN-VALLEE
				CLOS-BERTIN-F2	SIAEP DE BEAUFORT EN VALLEE	BEAUFORT-EN-VALLEE
LA BELTIERE	LB	PAYS DE LA LOIRE	49	LA-BELTIERE-	COMMUNE DE FREIGNE	FREIGNE
LES THUYAS	LB	PAYS DE LA LOIRE	49	LES-THUYAS	SIAEP DU SEGREEN	VRITZ
LES CHAPONNEAUX	LB	PAYS DE LA LOIRE	49	LES-CHAPONNEAUX	COMMUNE DU LOUROUX BECONNAIS	LOUROUX-BECONNAIS
PRIEURE DE LA MADELEINE	LB	PAYS DE LA LOIRE	49	PRIEURE-DE-LA-MADELEINE	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SAUMUR LOIRE DEVELOPEMENT	FONTEVRAUD
LA RUCETTE	LB	PAYS DE LA LOIRE	49	LA-RUCETTE-	CAC DE CHOLET	PUY-SAINT-BONNET
BOISEAUDIER	LB	PAYS DE LA LOIRE	49	BOISEAUDIER	SIMAEP DE BLOU	NEUILLE
LA FONTAINE	LB	PAYS DE LA LOIRE	49	LA-FONTAINE	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SAUMUR LOIRE DEVELOPEMENT	ALLONNES
VAUBOURGUEIL	LB	PAYS DE LA LOIRE	53	VAUBOURGUEIL	SIAEP DE SAINT PIERRE SUR ORTHE	SAINTE-PIERRE-SUR-ORTHE
LA HOULBERDIERE	LB	PAYS DE LA LOIRE	53	LA-HOULBERDIERE	ADUCTION COMMUNALE DE TORCE-VMIERS	TORCE-VMIERS
L'ECRILLE	LB	PAYS DE LA LOIRE	53	L'ECRILLE	SIAEP DE CHEREMER LE ROI	VAIGES
ERNEE	LB	PAYS DE LA LOIRE	53	ERNEE	SIAEP DE LA REGION D'ERNEE	ERNEE
COLMONT	LB	PAYS DE LA LOIRE	53	COLMONT	SYNDICAT D'EAU DU NORD-OUEST MAYENNAIS (SENOM)	GORRON